
*Commission des institutions,
des affaires internationales et
des relations avec les communes*

Le président

Papeete, le 29 AVR. 2026

N° 215.../2026/STL.APF/rp/pt

à

Monsieur Simplicio LISSANT,
Président par suppléance du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française

Objet : Invitation à la réunion de la commission des institutions, des affaires internationales et des relations avec les communes du jeudi 30 avril 2026

Monsieur le Président,

La commission des institutions, des affaires internationales et des relations avec les communes de l'assemblée se réunira le **jeudi 30 avril 2026 à 8 heures**, dans la salle (*pila*) Sonia AGNIERAY-THUNOT, pour examiner le projet d'ordonnance portant adaptation et modernisation des dispositions du code général des collectivités territoriales applicables en Polynésie française.

Dans le cadre de l'étude de ce dossier, j'ai l'honneur de solliciter la participation d'un représentant de votre syndicat à cette réunion.

Pour toute question relative aux modalités de cette participation, votre cabinet pourra utilement se rapprocher du service des travaux législatifs de l'assemblée (tél. 40 41 63 31).

Comptant sur votre concours, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Tafai, Mitema TAPATI

